ARRETE DU MAIRE N° 465/2026

Relatif à la circulation et au stationnement
Rue du Dr Albert Schweitzer à WINTZENHEIM

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;
Vu le code de la route ;
Vu le code la voirie routière ;
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;
Vu l'arrêté municipal n° 189/2026 en date du 1er avril 2026 portant délégation de signature à M. Daniel OUGIER - conseiller municipal délégué à la sécurité ;
CONSIDERANT que pour permettre les travaux de renouvellement de branchement, 41, rue du Dr Albert Schweitzer à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 12 octobre 2026 au vendredi 23 octobre 2026 de la façon suivante :

- **ROUTE BARRÉE** (Déviation par la rue des Caves et la rue du Houblon) ;
- Interdiction de stationner au droit du chantier.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Major, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- SIS -Groupement Nord, 7, avenue Joseph Rey 68000 COLMAR ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- Colmarienne des eaux – 20, rue des métiers 68027 COLMAR ;
- TORREGROSSA – 3, rue Montgolfier 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE ;
- Riverains.

Fait à Wintzenheim, le 5 octobre 2026

Daniel OUGIER
Conseiller délégué à la sécurité

MAIRIE DE WINTZENHEIM (Haut-Rhin)